

# **Description**

La FFVoile s'engage avec ENGIE pour trouver de nouvelles voies d'actions afin d'accompagner les clubs affiliés et les organisateurs d'événements dans une démarche plus responsable.

Les clubs et les organisateurs d'événements se saisissant de ce dispositif et qui seront retenus par la FFVoile recevront une aide pouvant aller jusqu'à 5000€ pour s'engager dans une démarche pour répondre aux 15 engagements écoresponsables de la charte du ministère des sports et du WWF France.

# **Objectifs**

Convaincus de l'impact positif que peut avoir le sport dans la lutte contre le réchauffement climatique, la préservation de la biodiversité, la promotion de l'égalité des genres et l'inclusion de tous, la FFVoile et ENGIE souhaitent faciliter et accélérer l'engagement RSO des clubs et organisateurs d'événement.

Ce dispositif cherche donc à remplir quatre objectifs :

- Réduire l'impact environnemental des événements sportifs.
- Protéger activement la biodiversité aquatique et terrestre.
- Rendre la voile plus inclusive et solidaire.
- Mobiliser les clubs autour des bonnes pratiques RSO.

## Candidatures

Chaque organisateur d'événement devra compléter le formulaire d'engagement <a href="https://airtable.com/app11FasHwilaUsUB/pagw79HIBL9g6l8c0/form">https://airtable.com/app11FasHwilaUsUB/pagw79HIBL9g6l8c0/form</a> et y joindre les documents complémentaires obligatoires avant le 13 février 2026.

En plus du respect du cahier des charges, seront valorisés les points suivants :

- Les organisateurs qui cherchent avant tout à réduire leur impact (déchets, pollutions, achats, préservation de la biodiversité...).
- Les organisateurs qui proposent des actions sobres en carbone et en ressources (énergie, carburant, terres, eau, matériaux...).
- Les organisateurs qui encouragent les pratiquants à se mobiliser et adopter des comportements plus responsables.



# Règlement

- L'appel à candidature est ouvert à tout événement de grade 4 et 3.
- Seuls les organisateurs ayant constitué leur dossier complet avant la date butoir pourront prétendre au dispositif pour obtenir une aide.
- Un ou une responsable RSO devra être nommé pour assurer la mise en œuvre et le suivi des actions RSO lors de l'événement.
- Au moins une action doit être mise en œuvre lors de l'événement avec une association locale engagée dans la défense de la biodiversité.
- A travers le questionnaire, l'organisateur devra mettre en avant jusqu'à trois actions par engagement sur lesquels il prévoit de concentrer ses efforts.
- Les organisateurs lauréats de l'appel à candidature 2025 ne sont pas éligibles.
- L'organisateur s'engage à envoyer des contenus photo et vidéos montrant l'impact des différentes actions à la FFVoile à l'issu de l'événement.
- Un représentant de l'organisation devra être présent à la remise des prix des 3 lauréats, sous réserve de l'organisation de celle-ci par ENGIE et la FFVoile.

### Pour qu'un dossier soit jugé complet l'organisateur devra :

- Remplir le formulaire d'engagement suivant : <a href="https://airtable.com/app11FasHwilaUsUB/pagw79HIBL9g6l8c0/form">https://airtable.com/app11FasHwilaUsUB/pagw79HIBL9g6l8c0/form</a>
- Faire parvenir les documents complémentaires obligatoires via le formulaire :
  - Un courrier officiel de demande d'aide signé par le Président ou la Présidente du club organisateur;
  - Le budget prévisionnel complet de l'événement (incluant les dépenses liées aux actions RSO).

NB: A travers ce formulaire, la FFVoile invite l'organisateur à considérer, pour chaque engagement de la charte, une liste d'actions et de bonnes pratiques pour agir positivement tant au niveau environnemental que sociétal et économique.

Vous y retrouvez des pratiques très répandues, des pratiques originales mises en œuvre dans quelques structures seulement, et des astuces pour cheminer collectivement vers des pratiques plus responsables.

Ce panorama d'actions et de bonnes pratiques RSO n'est pas exhaustif. Libre à vous d'indiquer d'autres propositions dans les encarts prévus à cet effet.

Un code couleur classe les actions et bonnes pratiques par ordre croissant d'impact. Ce code couleur n'est qu'une indication pour vous guider dans votre sélection et est à nuancer selon vos ressources, la maturité de votre démarche RSO et les enjeux RSO qui vous semble prioritaires.

Pour toute question relative à l'appel à candidature, vous pouvez contacter Lisa Luce à l'adresse rso@ffvoile.fr ou le délégué technique FFVoile de votre événement.

